



**Avis d'Appel Public à la  
Concurrence  
pour l'occupation de TROIS  
(3) emplacements  
situés sur le Domaine Public  
de la RATP  
pour l'exercice d'une  
activité de :**

**« Vente à emporter et/ou sur  
place de produits alimentaires  
»**

**Station Bastille  
Station St-Lazare  
Station Bibliothèque François  
Mitterrand**

La société RATP TRAVEL RETAIL, agissant au nom et pour le compte de la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), organise une procédure de mise en concurrence visant à l'attribution d'une convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels afin d'occuper trois emplacements situés dans les stations Bastille, Saint-Lazare et Bibliothèque Mitterrand **dédiés à l'exercice d'une activité de « Vente à emporter et/ou sur place de produits alimentaires »**

**TYPE DE PROCEDURE** : procédure de sélection préalable prévue par les dispositions de l'article L. 2122-1-1 al 1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP).

**DESCRIPTION DES EMPLACEMENTS, OBJET DE L'OCCUPATION :**

- Emplacement fermé d'une superficie totale de 25 m<sup>2</sup> situé dans la station Bastille.  
L'emplacement est actuellement inexploité.

- Emplacement fermé d'une superficie totale de 18 m<sup>2</sup> situé dans la salle d'échange de la station St-Lazare.  
L'emplacement est actuellement inexploité.

APC 2023-86 Lot VAE

Emplacement n° 5 17 99 08 / LC 045 d'une superficie de 25 m<sup>2</sup> situé dans la station Bastille

Emplacement n° 14 3 99 03 / LC 197 d'une superficie de 18 m<sup>2</sup> situé dans la station Saint-Lazare

Emplacement n° 14 6 99 04 / LC 130 d'une superficie de 16 m<sup>2</sup> situé dans la station Bibliothèque François Mitterrand

- Emplacement fermé d'une superficie totale de 16 m<sup>2</sup> situé dans la salle d'échange de la station Bibliothèque François Mitterrand.

L'emplacement est actuellement inexploité.

**TYPE D'ACTIVITE AUTORISEE SUR LES EMPLACEMENTS** : Vente à emporter et/ou sur place de produits alimentaires à l'exclusion de toute autre.

L'exploitation de distributeur automatique est exclue.

**La société RATP TRAVEL RETAIL attire l'attention des candidats sur le fait que la vente de boissons chaudes est interdite pour l'emplacement n° 14 6 99 04 / LC 130 situé dans la station Bibliothèque François Mitterrand.**

**DUREE** : SIX (6) ans ferme à compter de la mise à disposition du premier emplacement.

A titre indicatif, la date prévisionnelle de mise à disposition de l'emplacement est prévue le 1<sup>er</sup> juin 2024.

**TELECHARGEMENT DU DOSSIER DE CONSULTATION** :

Les candidats intéressés par l'emplacement et pour l'activité visée ci-dessus doivent télécharger un Dossier de Consultation via l'espace candidat du site internet [www.ratptravelretail.com](http://www.ratptravelretail.com).

**Si les candidats rencontrent des difficultés pour candidater via le site internet, ils pourront solliciter la société RATP TRAVEL RETAIL par courriel à l'adresse suivante : [consultations@ratptravelretail.com](mailto:consultations@ratptravelretail.com) en précisant la référence de l'APC : 2023-86 Lot VAE**

Le Dossier de Consultation contient la procédure de sélection des candidats, la convention d'occupation du domaine public type ainsi que différents documents annexes, nécessaires à la formulation du dossier de réponse.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS DE REPONSE DES CANDIDATS** :

**La date limite de réception des dossiers des candidats est fixée au 16 février 2024 à 23h59, délai de rigueur.**

**Passé ce délai, il sera impossible de transmettre un dossier de réponse sur le site internet [www.ratptravelretail.com](http://www.ratptravelretail.com).**

Toute demande arrivant à une autre adresse email ou par un autre support ne sera pas prise en compte.

Un candidat dont le non-respect des engagements contractuels envers la société RATP TRAVEL RETAIL et/ou la RATP aurait été constaté lors de précédentes relations contractuelles, notamment en cas de défaut de paiement de ce candidat, pourra voir son dossier rejeté et son offre non analysée.

Par ailleurs, un candidat qui aurait, en demande ou en défense, de façon directe ou indirecte, été opposé à la RATP et/ou à la société RATP TRAVEL RETAIL, devant toute juridiction ou autorité administrative, pourra également voir son dossier de réponse rejeté.

De même, la société RATP TRAVEL RETAIL se réserve le droit de rejeter le dossier du candidat et de ne pas analyser son offre si ce candidat présente des liens juridiques ou capitalistiques avec une société qui aurait, en demande ou en défense, de façon directe ou indirecte, été opposé à la société RATP TRAVEL RETAIL et/ou la RATP, devant toute juridiction ou autorité administrative.

La RATP et/ou la société RATP TRAVEL RETAIL se réserve le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure de mise en concurrence. Aucun candidat ne pourra invoquer l'interruption de la procédure pour réclamer à la RATP et/ou la société RATP TRAVEL RETAIL une quelconque réparation de quelle que nature que ce soit.

APC 2023-86 Lot VAE

Emplacement n° 5 17 99 08 / LC 045 d'une superficie de 25 m<sup>2</sup> situé dans la station Bastille

Emplacement n° 14 3 99 03 / LC 197 d'une superficie de 18 m<sup>2</sup> situé dans la station Saint-Lazare

Emplacement n° 14 6 99 04 / LC 130 d'une superficie de 16 m<sup>2</sup> situé dans la station Bibliothèque François Mitterrand

### Calendrier prévisionnel

<b>16 février 2024 –23h59 au plus tard</b> <i>(Date impérative)</i>	<b>Date et heure limite pour télécharger le Dossier de consultation et déposer un dossier de réponse</b>
<b>23 février 2024</b> <i>(Date purement indicative)</i>	<b>Analyse des candidatures et offres par la société RATP TRAVEL RETAIL</b>
<b>29 février 2024</b> <i>(Date purement indicative)</i>	<b>Notification d'attribution et notifications de rejet des candidatures et offres</b>
<b>8 mars 2024</b> <i>(Date purement indicative)</i>	<b>Signature prévisionnelle de la convention</b>

DATE DE PUBLICATION DU PRESENT AVIS SUR NOTRE SITE : le 9 janvier 2024